Flash Valenton · 252
magazine municipal d'information de

TOUT SAVOIR SUR LA RENTRÉE

P.6-7 ACTUALITÉS
Un coup de force inacceptable !

P.14-15-16 PROJECTEUR
Ils ont goûté à un bel été !

P.17 COMMERCE
Une épicerie au Val-Pompadour

septembre 2015

Alors que les jeunes Valentonnais sont de retour sur les bancs de l'école, cette nouvelle année scolaire s'annonce remplie de projets. Les travaux de réhabilitation ont commencé à l'école maternelle Danielle-Casanova, les élections du Conseil communal des enfants s'organisent. La rentrée, c'est aussi l'occasion de découvrir les nombreuses activités sportives et culturelles proposées par la Ville, en feuilletant votre dossier du mois.

6 >> **Actualités**
- Un coup de force antidémocratique inacceptable !
- Quels projets pour Valenton demain ?

10 Santé
- Alzheimer : « priorité à la recherche ! »

11 Mode d'emploi
- Je construis : quelles sont les règles ?

12 >> **Environnement**
- Les abeilles font leur miel au Val-Pompadour
- Les jardins suspendus de Valenton

14 Projecteur
- Ils ont goûté à un bel été !

17 Commerce
- Les habitants du Val-Pompadour ont leur épicerie

La semaine Bleue aura lieu cette année du 12 au 16 octobre, à l'espace Seniors (rue Gaston-Monmousseau).
Au programme : ateliers, conférences, visite, repas à thème et thé dansant.
À cette occasion, des portes ouvertes seront organisées toute la semaine au service municipal des Retraités. Profitez-en pour découvrir leurs activités de l'année !
Renseignements au service municipal des Retraités : 6, rue Gaston-Monmousseau, Tél. : 01 43 82 95 71.

18 **Dossier**
>> Quoi de neuf à la rentrée ?

25 >> **Échos locaux**

28 >> **Association**
- UNRPA, 70 ans déjà !

29 Culture
- La légende du Puits-Milieu

30 >> **Histoire locale**
- Journées du Patrimoine : autour de l'ancien domaine Bariquand

31 Expression des groupes politiques

32 Agenda

34 >> **Infos pratiques**

35 À votre service

Vendredi 4 septembre, les élus de la Communauté d'agglomération Seine-Amont (Didier Guillaume, maire de Choisy-le-Roi, Cécile Veyrunes-Legrain, 1ère adjointe au maire de Vitry, Philippe Bouyssou, maire d'Ivry, Michel Leprêtre, président de la CASA) et Françoise Baud, étaient reçus à Matignon par le cabinet du 1er Ministre. Ils y ont défendu le rattachement de Valenton au territoire T12 et manifesté leur ferme opposition au projet d'intégrer de force notre ville au T11.

Valenton n'est pas à vendre mais à faire avancer

Pendant l'été, Valenton n'a pas été épargnée : le 1er ministre a décidé d'intégrer de force notre ville dans le territoire intitulé T11, parmi les 12 territoires technocratiques créés pour la métropole du Grand Paris) et qui regroupe Plaine centrale-Créteil, le Haut-Val-de-Marne, le Plateau briard.

C'est le scénario le plus mauvais pour Valenton, que nous avons sans cesse dénoncé depuis de nombreux mois.

Nous travaillons depuis des années avec de nombreuses villes et partenaires de l'ouest du Val-de-Marne pour donner de l'élan à Valenton, construire son avenir. **Le territoire que doit intégrer Valenton est le T12, soit Seine Amont-Grand Orly – Val de Bièvre** et non un horizon de déclin. Les Valentonnais ont confirmé cette direction, de façon nette et sans bavure, lors des élections municipales.

Le Grand Paris prétend réduire les inégalités sociales et spatiales et il met les barbelés entre Valenton et la réponse de bon sens à ses besoins économiques, humains, écologiques !

C'est Valenton, «ville bonne-à-tout-faire» pour soulager les plus riches qui est maintenue dans un carcan dont nous n'avons jamais voulu ! Interdiction à Valenton d'avancer et de garantir son avenir !

Sont en jeu le développement ou l'appauvrissement de notre ville, le mieux-être ou plus de souffrances pour ses habitants. Voilà pourquoi, je suis déterminée à nous faire respecter. Pas question de baisser les bras !

Je le répète : Valenton n'est pas à vendre et je lance un défi au 1er ministre : Si ce ne sont pas des raisons politiciennes qui vous animent, dites-nous comment votre décision incohérente va encourager notre projet de ville, va apporter réparation aux injustices sociales vécues par les Valentonnais, empêcher les bétonneurs de faire main basse sur nos espaces de vie ?

Le Grand Paris prétend soutenir les projets communs des villes, leurs pratiques de coopérations ? Avec nos partenaires de l'ouest, elles sont nombreuses, construites et sont rentrées dans une dynamique d'entraînement et de bons résultats. Avec nos voisins de l'est, c'est pratiquement le zéro pointé et vous le savez.

Pourquoi savonner alors la planche de Valenton contre toute logique ?

Nous allons ensemble empêcher ce coup de force et de mépris, notamment par la tenue d'une grande votation populaire et citoyenne en octobre. Nous allons crier haut et fort notre atout cœur pour Valenton.

L'État doit reprendre sa copie et intégrer notre ville dans le T12. C'est une affaire vitale de justice, d'égalité, de respect de la démocratie et du choix des Valentonnais.

C'est aussi respecter notre dignité d'êtres humains et de citoyens que de nous laisser décider de notre avenir.

Écoutez, Monsieur le 1er ministre : c'est Valenton qui gronde !

Françoise BAUD
Maire de Valenton

Valenton Flash

Directrice de la publication
Françoise Baud
Directeur de la communication
Pierre Vanderlinden
Rédaction & photos
Caroline Brandt
Agnès Raynal
Secrétariat de rédaction
Caroline Brandt
Agnès Raynal
Illustrations
P8-9 : Pellicam productions
Publicité
HSP : 01 55 69 31 00
contact@hsp-publicite.fr
Direction artistique & réalisation
Pellicam productions
Impression
Imprimerie Grenier
Diffusion :
Le diffuseur des collectivités - Ivry

Chaque mois, découvrez votre magazine en avant-première sur le site de la Ville, www.valenton.fr

Ce pictogramme vous signale que vous pouvez retrouver le diaporama ou le film de cet événement sur le site de la ville

www.valenton.fr

Le mois

Le 22 juin, Odette Maniglier (3e en partant de la droite) a reçu des mains d'Hélène Sissler, adjointe, la médaille de la Famille. Cette Valentonnaise, mère de 4 enfants, a aujourd'hui également 8 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Les abeilles ne doivent pas disparaître ! Le 29 juin, l'usine de traitement des eaux Siaap a inauguré six ruches sur son site en soutien à l'opération portée par l'Union nationale de l'apiculture française (lire aussi en page 13).

D'un espace vert à un autre, au fil de l'eau qui chemine dans la commune, les participants ont découvert leur ville sous un autre jour grâce à la balade urbaine du 4 juillet animée par l'association Percevoir.

pêle-

Dernières vérifications avant la rentrée : les maternelles et élémentaires de la Ville, avec le maire, Françoise Baud, et ci-dessous L'occasion de prendre connaissance des rencontrer les enseignants et les directeurs

mêle

élus de Valenton ont fait le tour des écoles comme ici au groupe scolaire Jean-Jaurès à l'école maternelle Danielle-Casanova. travaux réalisés pendant l'été mais aussi de d'écoles à la veille de la rentrée scolaire.

dernier ....

Comme chaque année durant l'été la section du PCF de Valenton avec le syndicat paysan du Modef, a vendu le 20 août des fruits et légumes au juste prix sur le marché. Ce sont près de 700 kg qui ont été écoulés en ½ heure... Cette manifestation solidaire vise à dénoncer les marges de la grande distribution qui s'enrichit sur le dos des producteurs.

Le 26 août, la municipalité et le Comité d'entente des anciens combattants célébraient le 71e anniversaire de la Libération de Valenton. Le maire rendait hommage aux combattants de ces journées décisives d'août 44, auxquelles prirent part de jeunes résistants valentonnais, notamment André Bich, ouvrier relieur, qui commandait un groupe de FFI (Forces française de l'intérieur).

© SMER La Tégéval / Hellio-Vanimgen

Les travaux de la Tégéval se poursuivent. Le 27 août à 22 h, la travée de la passerelle qui relie la Pointe-du-Lac (Créteil) au quartier du Val-Pompadour (Valenton) a été posée au-dessus de la N 406. Après ces travaux, il restera encore une dernière travée, la pose de garde-corps et des tests de sécurité avant son ouverture en janvier 2016.

FUTURE MÉTROPOLE DU GRAND PARIS : VALENTON SOMMÉ DE REJOI

Un coup de force antidé

A la mi-juillet, Manuel Valls, Premier ministre, a décidé de rattacher Valenton au Territoire n°11 (T11) et sa ville phare, Créteil. Un coup de force antidémocratique dénoncé par le maire et la municipalité de Valenton. L'avenir des Valentonnais et de sa jeunesse ne peut pas être sacrifié pour faire plaisir aux amis du Premier ministre. Non, cet avenir est à l'ouest, du côté de la Communauté d'agglomération Seine-Amont (CASA) et du bassin de vie d'Orly, réaffirme Françoise Baud. Et les Valentonnais seront amenés à le redire lors d'une consultation populaire qui pourrait se tenir en octobre. Elle sera organisée par un Collectif composé de citoyens, d'élus et d'agents du personnel communal. Ce sont les Valentonnais, dans leur diversité, qui auront le dernier mot !

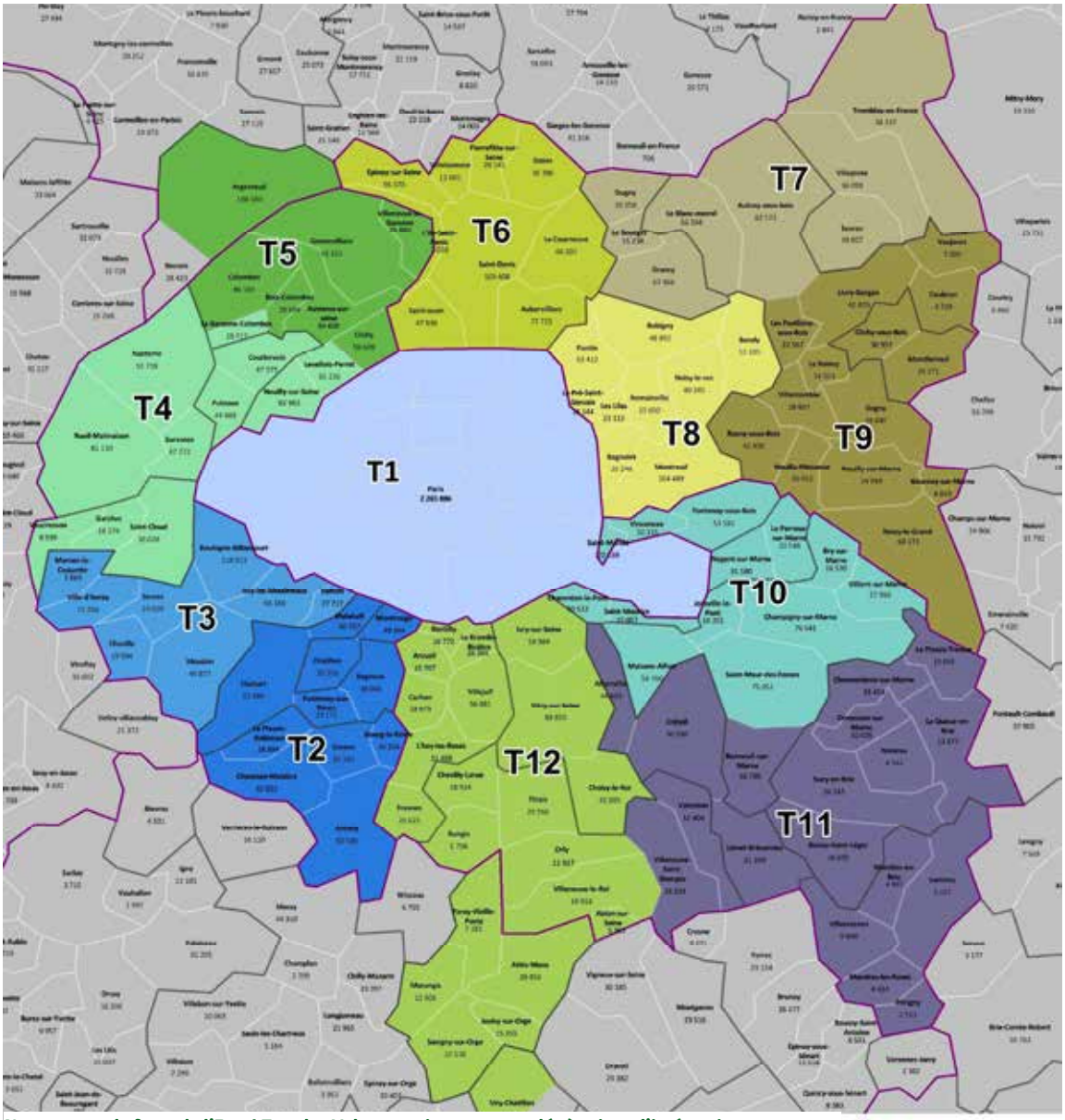

Non au coup de force de l'Etat ! Tous les Valentonnais seront appelés à rejeter l'intégration forcée de Valenton au T 11, lors d'une consultation populaire organisée par le Collectif citoyen, en cours de création.

En plein été, le Premier ministre a donc tranché : Valenton est sommé de rejoindre le territoire n°11 de la future Métropole du Grand Paris (il en comprendra 12 au total).

Et ce, au mépris de la démocratie et du choix des Valentonnais, qui souhaitent poursuivre leurs partenariats avec les communes de l'ouest, celles de la Communauté d'agglomération Seine-Amont (CASA – regroupant Ivry, Vitry, Choisy-le-Roi) et les villes du bassin de vie d'Orly, avec qui Valenton travaille depuis plusieurs années.

Pourquoi cet acharnement à ne pas respecter la volonté des Valentonnais ? Pourquoi ce coup de force ? *«Pour servir de minables intérêts politiciens et financiers »*, réagissait le maire dans un communiqué de presse. L'Etat exige que Valenton soit intégré de force dans le futur T 11 (Plaine Centrale - Haut Val-de-Marne - Plateau Briard).

Et si ce cauchemar devenait réalité, alors, prévient Françoise Baud, *«on peut craindre le pire pour le quotidien des familles valentonnaises, leur avenir, et surtout, celui de leurs enfants»*.

INDRE LE TERRITOIRE N°11
mocratique inacceptable !

Déjouer les magouilles politiciennes

Alors que la création des Territoires est censée corriger les inégalités sociales, aider les villes à rendre plus efficaces leurs actions en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de préservation de l'environnement… c'est exactement l'inverse qui se produirait si Valenton était soumise, pieds et poings liés, au T 11. L'histoire est malheureusement riche d'exemples de mépris envers notre ville, ses élus et ses habitants, considérés comme des citoyens de seconde zone. Notre ville n'aurait d'autre destin que de continuer à subir les outrages imposés par le passé : la ligne TGV, l'usine d'assainissement des eaux ou le cimetière intercommunal (qui s'étendent sur des dizaines d'hectares !). Demain, les espaces protégés risquent d'être livrés aux appétits de promoteurs immobiliers pour construire et bétonner à tout va et dans n'importe quelle condition (le quartier des Temps durables de Limeil-Brévannes en est une bonne illustration), quitte à mettre en péril le cadre de vie que les Valentonnais ont patiemment construit depuis des décennies. Ils n'auront plus leur mot à dire car les compétences des Territoires et de la future métropole vont enlever de nombreux pouvoirs aux communes, qui seront contraintes de subir des décisions prises ailleurs…

Dès lors, et puisque la réforme territoriale, monstre technocratique voulu par le pouvoir, deviendra effective au 1er janvier 2016, pour peser et faire entendre sa voix, il est indispensable de s'allier avec des partenaires qui respectent Valenton, qui partagent les mêmes orientations, qui travaillent sur des projets communs, qui élaborent des coopérations fructueuses, en termes de développement économique, d'habitat, de cadre de vie, de protection et de développement du service public. Il est nécessaire de créer des dynamiques de projets, de coopérer sur des objectifs concrets pour bâtir un avenir plus prometteur. Or, cette coopération est menée depuis plusieurs années avec la CASA et les villes partenaires de l'Opération d'intérêt national Orly/Rungis/Seine-Amont, premier pôle économique du sud-francilien, porteur de grands projets pour développer l'emploi industriel, les transports, le logement, améliorer l'environnement, les pratiques culturelles…

Valenton va se mobiliser

«Je suis révoltée, mais je suis déterminée», explique Françoise Baud. *«Valenton n'est pas à vendre ! Au coup de force, nous allons répondre par la mobilisation générale de tous les Valentonnais. Ils sont dignes, combatifs et généreux. Ils peuvent gronder de colère et d'une union solide. Je vais mettre toute mon énergie à ce qu'ils soient entendus !»*.

Ainsi, comme l'assemblée populaire du 2 juin l'avait proposé (elle avait réuni plus de 100 personnes), un Collectif citoyen est en cours de création : il réunira des habitants dans toute leur diversité, des élus et agents du personnel communal, chargés de préparer et d'organiser une consultation populaire, pour permettre à tous les habitants de se prononcer sur l'avenir de leur ville, de leur vie, dans la future métropole. Le conseil municipal du 29 septembre statuera sur l'organisation d'une telle votation citoyenne. Dans la même période, un projet de décret sur la constitution des territoires de la métropole sera présenté par le Conseil d'Etat. Projet sur lequel les conseils municipaux des villes concernées seront également amenés à se prononcer.

On le voit, rien n'est joué. Les Valentonnais ont encore une carte maîtresse pour que la démocratie l'emporte : leur participation massive à la consultation populaire, pour déjouer les mauvais coups, pour donner tout son sens à la devise républicaine : Liberté, Egalité, Fraternité. ■

P. VDL

Je souhaite participer au Collectif citoyen

Nom : ..... Prénom : .....

Tél. : ..... Adresse : .....

Adresse mail : ..... Signature : .....

A retourner à : Mme le Maire, Hôtel de ville, 48, rue du Colonel-Fabien, 94 460 Valenton

Quels projets pour Valenton

La révision du Plan local d'urbanisme (PLU) se poursuit. Avec l'adoption de son Projet d'aménagement et de développement durables, la Ville se dote d'une feuille de route fixant la stratégie de développement et d'aménagement de Valenton pour les années à venir. Explications.

«*Le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) de la Ville prévoit un équilibre entre construction de logements et politique ambitieuse de l'emploi, tout en conservant suffisamment d'espaces verts dans notre ville*», résume Nicolas Rondineau, chargé de mission aménagement de la Ville. Le 30 juin, le conseil municipal adoptait ce document stratégique : une étape majeure de la révision du Plan local d'urbanisme puisqu'il fixe de nombreux objectifs précis pour l'avenir de Valenton.

Une ville équilibrée et solidaire

Avec un objectif de construction de 137 logements par an en moyenne, jusqu'en 2030, la Ville souhaite proposer une offre adaptée aux revenus des Valentonnais (accession sociale) tout en veillant à maintenir une mixité sociale et intergénérationnelle. Le PADD prévoit de ne pas dépasser les 17 500 habitants à l'horizon 2030, afin que Valenton conserve sa dimension de ville à taille humaine.

«*Lors des ateliers citoyens organisés tout au long de l'année, les habitants ont exprimé des besoins en services publics, ainsi qu'une demande d'accès aux soins*», cite Nicolas Rondineau. «*Ces attentes sont prises en compte dans le PADD qui prévoit la mise en place d'une Maison de santé, le développement des modes de garde, la création de nouveaux équipements pour la jeunesse ou pour les personnes âgées.*»

Favoriser le développement économique

«*Le PADD fixe des objectifs ambitieux en termes d'emplois*», ajoute Nicolas Rondineau. La Ville souhaite permettre la création d'environ 3000 emplois sur le territoire d'ici 2030. Comment ? En favorisant l'implantation d'entreprises grâce à l'extension des zones d'activités existantes (Gabriel-Péri, par exemple) ou la création de nouvelles zones (sur les terrains de l'ancien collège Joliot-Curie). «*Il est essentiel que les Valentonnais puissent avoir accès à l'emploi au sein de leur ville*», insiste Nicolas Rondineau.

Le développement commercial fait également partie des priorités avec le projet de rénovation de la halle du marché, mais aussi le développement des commerces en centre-ville. Une réunion avec les commerçants a été tenue en ce sens le 17 juin dernier.

Protéger et améliorer le cadre de vie

«*Valenton dispose d'un atout de taille : la qualité de ses espaces verts !*», souligne Nicolas Rondineau. Le troisième volet du PADD est donc consacré à la préservation et l'amélioration de l'environnement. Parmi les projets à venir : le réaménagement du parc Jacques-Duclos, la valorisation du rû de Gironde, la préservation du patrimoine mais aussi la limitation

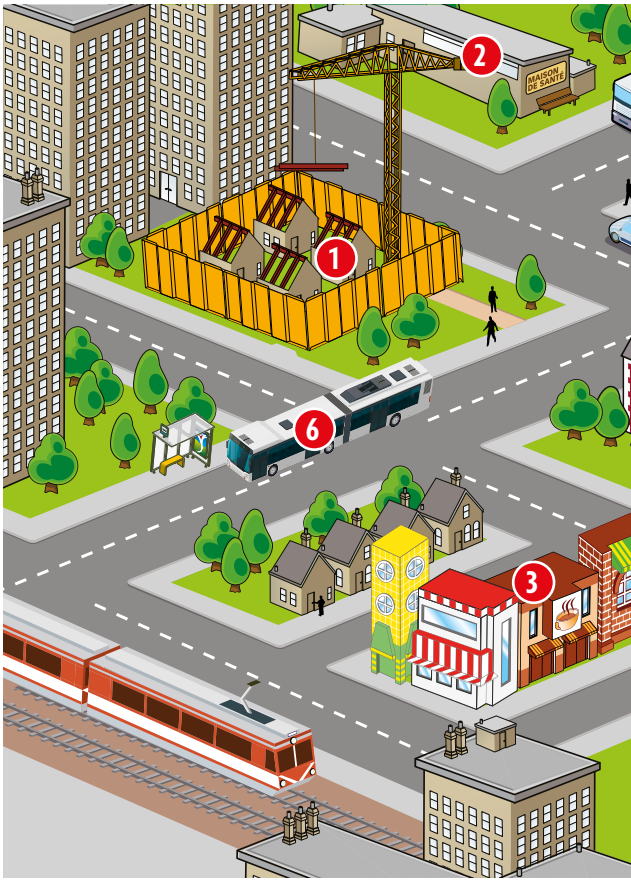

de la circulation automobile via le développement des transports en commun, le développement d'alternatives à la voiture (vélo, co-voiturage, etc.). «*Maintenant que ces projets sont formulés, il faut les traduire par une réglementation adaptée*», explique Nicolas Rondineau. C'est tout le travail qui va être mené lors la troisième phase de révision du Plan local d'urbanisme qui débute actuellement. ■

Agnès Raynal

PADD : ET APRÈS ?

Avec l'adoption de son PADD, Valenton a achevé la phase 2 de la révision du Plan local d'urbanisme. Voici la suite du calendrier :

• Jusqu'en décembre 2015 : élaboration du zonage en cohérence avec le PADD.
Il s'agit de la concrétisation du projet de territoire : les différentes zones définissent ce que la Ville souhaite pour son territoire (logements, zones naturelles, commerces, etc.)

• De janvier à octobre 2016 : montage du dossier du Plan local d'urbanisme en vue de son approbation.

demain ?

1. La Ville s'est fixé un objectif de construction de 137 logements par an en moyenne jusqu'en 2030.
2. La mise en plance d'une Maison santé est en projet.
3. En développant et construisant de nouvelles zones d'activités, la Ville souhaite la création de 3000 emplois d'ici 2030.
4. Un projet de rénovation de la halle du marché est à l'étude ainsi que l'amélioration des zones commerciales en centre-ville.
5. La Ville va réaménager le parc Jacques-Duclos et prévoit la mise en valeur du rû de Gironde, un cours d'eau qui traverse le parc.
6. Afin de préserver un cadre de vie de qualité, il est primordial de développer les transports en commun et de trouver des alternatives à la voiture.

3 questions à...
Philippe Cailloux,
directeur général adjoint des services

Quel est l'objectif de la révision du Plan local d'urbanisme ?
La Ville souhaite définir avec les habitants un projet d'aménagement qui donne une visibilité sur les années à venir. Cette démarche est d'autant plus importante aujourd'hui, alors que Valenton risque d'être intégrée de force dans un territoire qu'elle n'a pas choisi, avec la mise en place de la Métropole du Grand Paris. Notre futur PLU établit des règles et des objectifs précis, en matière de construction de logement, de développement de l'activité économique et de cadre de vie. Cela nous permet d'affirmer notre projet avant que la compétence d'aménagement ne nous échappe.

À quoi sert le PADD ?
Ce document est la pièce maîtresse du PLU. Il donne les orientations stratégiques et politiques concernant l'aménagement de Valenton jusqu'en 2030. Le PADD donne des détails et des objectifs précis : en matière d'emplois, de construction de logements, de nombre d'habitants, de protection des espaces, etc. Par exemple, la Ville souhaite continuer à construire 50% de logements sociaux, nous l'avons indiqué dans le PADD. Celui-ci s'articule autour de trois grands axes : le logement, l'économie et l'emploi, et le cadre de vie. Nous souhaitons poursuivre le développement d'une ville où les Valentonnais puissent se loger, travailler et profiter d'un environnement agréable.

Quelle est la prochaine étape ?
Nous sommes entrés dans la phase de montage du dossier du PLU avec la définition du zonage et du règlement. C'est la traduction réglementaire du PADD. Une enquête publique débutera dans le courant du premier semestre 2016. Le nouveau Plan local d'urbanisme devrait être adopté en octobre 2016.

Alzheimer : « Il faut donner la priorité à la recherche ! »

En France, 850 000 personnes sont atteintes de la maladie d'Alzheimer. À l'occasion des 30 ans de l'association France Alzheimer, Flash Valenton fait le point avec la présidente de l'association dans le Val-de-Marne, Marie-Christine Vignal.

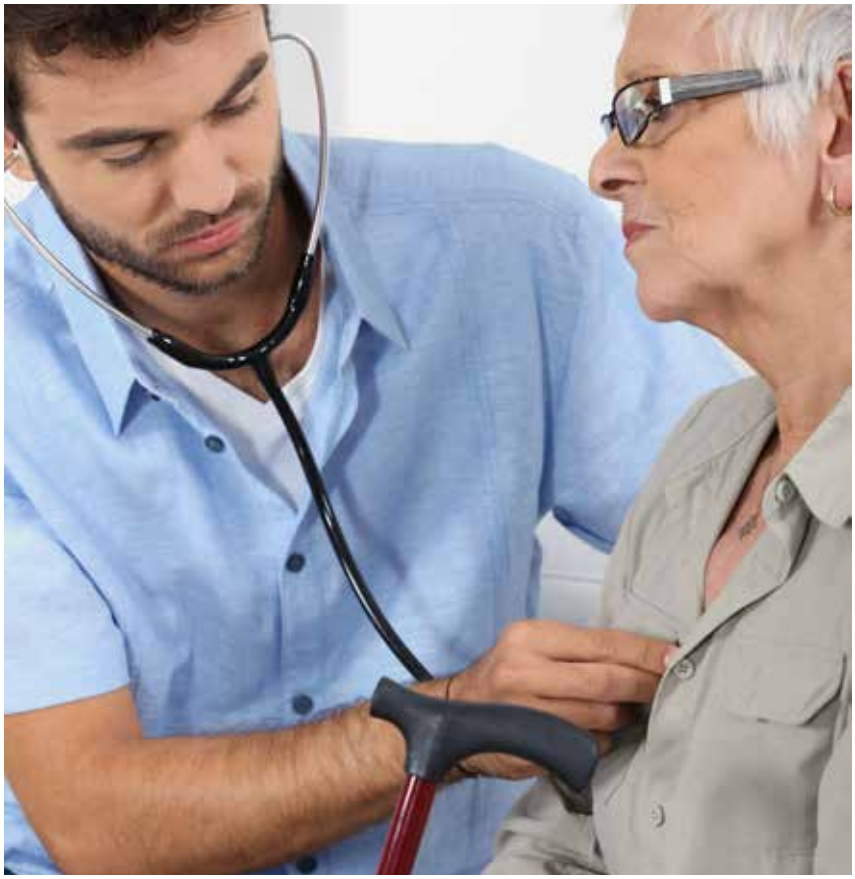

Qu'est-ce que la maladie d'Alzheimer ?

«Il s'agit d'une maladie neuro-dégénérative découverte en 1906, qui affecte progressivement la mémoire, le raisonnement, le langage et l'autonomie de la personne atteinte. C'est une pathologie qui ne touche pas uniquement les personnes âgées, mais également des plus jeunes. Il existe aujourd'hui des traitements médicamenteux qui soignent les effets secondaires indésirables, mais il n'y a pas de remède à la maladie.»

Quelles sont les conséquences de la maladie pour l'entourage ?

«L'entourage familial a besoin d'être aidé et formé pour faire face à la maladie. Alzheimer est une pathologie qui engendre des comportements parfois difficiles à gérer dans notre société. Les familles ont alors tendance à se replier sur elles-mêmes, à s'isoler et à vouloir tout gérer. Elles risquent l'épuisement ! Il ne faut donc pas avoir peur de demander de l'aide.»

Quel est le rôle de l'association France Alzheimer ?

«Nous proposons un soutien aux personnes malades et à celles qui les aident au quotidien. Cela se traduit par l'organisation de sessions de formation. Les aidants rencontrent des psychologues et d'autres aidants ayant côtoyé la maladie. Ils apprennent ce qu'est la maladie, comment réagir, quelles sont les aides financières possibles. Nous finançons également la recherche grâce aux dons que nous collectons. Car aujourd'hui, la priorité c'est de trouver un traitement ! Depuis 30 ans, plus de 12 millions d'euros ont ainsi pu être attribués à des chercheurs via France Alzheimer.»

Quelles sont les actions menées auprès de l'entourage des malades ?

«À Valenton, nous avons organisé une formation en juin aux Pastoureaux à destination des familles des malades. Nous mettons en place des haltes-relais une fois par mois dans différents lieux d'accueil : à Choisy-le-Roi, à Chevilly-Larue, à Nogent-sur-Marne. Il existe également des permanences à Créteil et à Nogent-sur-Marne ainsi qu'un "café-mémoire" à Charenton-le-Pont. Enfin, nous organisons le 26 septembre une grande opération "Pédalons pour Alzheimer", afin de lever des fonds pour la recherche.» ■

Propos recueillis par Agnès Raynal

« PÉDALONS POUR ALZHEIMER »

L'association France Alzheimer 94, en partenariat avec le Comité départemental de cyclotourisme, vous donne rendez-vous le 26 septembre pour une journée de solidarité avec les malades. Que vous soyez à vélo, en poussette, en patin à roulette, à pied, venez partager un moment convivial et prendre part à la mobilisation face à la maladie.

Samedi 26 septembre, de 8h à 17h, au stade Sous la lune – Alain Mimoun – avenue Madeleine Smith Champion à Nogent-sur-Marne. Entrée à partir 4 €.

France Alzheimer Val-de-Marne
Site internet : http://www.francealzheimer-valdemarne.org/
Courriel : alzheimer.val-de-marne@wanadoo.fr
Tél. 01 48 72 87 82.

magazine municipal d'informations de valenton • 252

Je construis : quelles sont les règles ?

Abri de jardin, ravalement d'une façade, extension de votre maison, etc. : tous ces travaux doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme auprès des services de la Ville et suivre une procédure bien précise. Flash Valenton vous explique la marche à suivre.

Si vous effectuez des travaux dans votre jardin ou votre domicile, renseignez-vous auprès du service Urbanisme pour connaître les démarches.

Quand dois-je solliciter les services de la Ville ?

Vous souhaitez construire, installer une clôture, réaliser une extension de votre maison, diviser votre pavillon en plusieurs logements, transformer votre commerce en habitation, ou réaliser d'autres travaux sur votre terrain ? Vous devez nécessairement prendre contact avec le service Urbanisme de la Ville. Pourquoi ? *«Il existe des règles obligatoires à prendre en compte dès lors qu'un Valentonnais construit ou modifie l'aspect de son logement»*, explique Lucile Bertin, responsable du service Urbanisme. *«Notre rôle est donc d'informer les habitants sur la manière de procéder et les démarches à effectuer. Nous les conseillons sur la façon de remplir les demandes et nous vérifions que leur dossier est complet.»*

Quelle est la marche à suivre ?

S'il s'agit de petits travaux (pose de clôture, construction entre 5 et 20m^2, remplacement d'une porte, percement d'une fenêtre, etc.), vous pouvez vous présenter sans rendez-vous au service Urbanisme situé à la Ferme de l'Hôpital au Val-Pompadour. Les agents municipaux vous aideront dans vos démarches. Vous devrez notamment remplir une déclaration préalable de travaux.
En revanche pour des travaux de plus grand importance (nouvelle construction, agrandissement d'un logement, etc.), il est préférable de prendre rendez-vous. Vous devrez ensuite déposer un permis de construire.

Comment ma demande est-elle prise en compte ?

Le service Urbanisme étudie la faisabilité de votre demande (délai d'un mois pour une déclaration préalable et jusqu'à 3 mois pour un permis de construire). Si le projet est accordé, vous devrez afficher votre autorisation sur place pendant toute la durée des travaux. Au démarrage des travaux, vous devrez également déposer auprès du service Urbanisme une déclaration d'ouverture de chantier.

Et une fois les travaux achevés ?

Vous devrez remplir une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux. Si tout va bien, le service Urbanisme vous adressera une attestation de conformité. Durant la réalisation de vos travaux, veillez à bien respecter le permis de construire ! La Ville peut venir contrôler la construction pendant les trois années qui suivent la fin des travaux.
Enfin, gardez à l'esprit que les règles d'urbanisme sont établies avant tout pour préserver un cadre de vie agréable, garantir le respect du voisinage mais aussi préserver au maximum les habitants des risques et nuisances (inondations, bruit). ■

Agnès Raynal

PRATIQUE

Service Urbanisme
1, chemin de la Ferme de l'Hôpital avenue Julien-Duranton
– Val-Pompadour
Tél. 01 43 86 37 43 – Fax : 01 43 86 36 82

Ouvert le lundi de 13h30-17h (fermé le lundi matin)
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Les abeilles font leur miel au Val-Pompadour

Six ruches ont été installées sur le site de l'usine de traitement des eaux usées (Siaap) située au Val-Pompadour. Une démarche écologique visant à préserver les abeilles, ces précieux insectes pollinisateurs menacés de disparition.

Dominique Céna, apiculteur référent du rucher installé au Siaap pour l'opération «Abeille sentinelle de l'environnement».

Qui eût cru qu'un site comme le Siaap, avec ses gigantesques bassins de décantation, puisse fournir un refuge pour nos amies les abeilles ? Et bien si ! Grâce à un partenariat entre l'usine de traitement des eaux et l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf), 300 000 butineuses ont déjà pris possession des six ruches installées fin juin à l'entrée du site. Cette opération baptisée «Abeille sentinelle de l'environnement» vise à informer et sensibiliser le grand public sur la nécessité de sauvegarder ces insectes pollinisateurs.

Dominique Céna, apiculteur depuis une quinzaine d'années et membre de l'Unaf, est chargé de veiller sur ce nouveau rucher valentonnais. Hélas, il dresse le même constat que nombre de ses confrères : les colonies d'abeilles dysfonctionnent.

«Chez moi, à la fin de l'hiver dernier, certaines ruches ne comptaient plus qu'une trentaine d'abeilles voire plus d'abeilles du tout», déplore l'apiculteur. *«Il y a quinze ans, 5 % de perte par an c'était acceptable, aujourd'hui, chaque année en France, c'est environ 30 à 35 % du cheptel qui disparaît.»*

De manière générale, les butineuses survivent mieux en ville, loin des zones de grande culture. Pour Dominique Céna, pas de doute : les pesticides répandus sur certains champs, particulièrement les néonicotinoïdes ont un effet néfaste sur le système central nerveux des insectes. *«Le nombre d'abeilles a commencé à diminuer dans les années 90 quand ces produits chimiques extrêmement violents pour les insectes pollinisateurs ont été mis sur le marché»*, relève l'apiculteur.

Et si l'abeille venait à disparaître ? *«C'est la production alimentaire mondiale qui serait touchée»*, alerte-t-il. En transportant les grains de pollens de fleurs en fleurs, les butineuses permettent aux plantes de se reproduire. Sans ces laborieuses pollinisatrices, finis les fruits et légumes, les plantes fourragères et de nombreux produits comme la viande ou le lait…

«Nous ne nous battons pas contre les agriculteurs», prévient l'apiculteur. *«Mais contre les autorisations de mise sur le marché. Il faut des décisions politiques courageuses pour interdire certaines molécules chimiques.»*

Dès cet automne, Dominique Céna récoltera le bon miel du Val-Pompadour, preuve qu'en milieu urbain, l'abeille a encore de beaux jours devant elle. ■

Caroline Brandt

Pour en savoir plus : www.abeillesentinelle.net

30 RUCHES AU BOIS CERDON

Les abeilles se plaisent à Valenton ! La preuve ? Notre ville compte aussi une trentaine de ruches situées dans les Jardins du cheminot, avenue de la Fontaine-Saint-Martin. Elles sont gérées par l'association du Rucher du Bois Cerdon dont Georges Lenoir est le président. L'association intervient dans les écoles, propose des visites, et vend le miel de Valenton.
Pour en savoir plus : 06 86 59 90 48.

Les jardins suspendus de Valenton

Un jardin sur les toits : c'est l'idée pour le moins originale de Jean-Paul Collaert, bénévole de l'association culturelle franco-turque du 94. Fier de sa première récolte, il nous explique sa démarche. Rencontre au sommet.

Jean-Paul Collaert (au premier plan) et Murat Cetinkaya, le président de l'association franco-turque, ont récolté des légumes sur les toits de Valenton !

Des tomates cerises, des concombres, des salades, du persil… La toute première récolte du jardin potager de l'association culturelle franco-turque du 94 a été bonne ! Situé sur la terrasse en hauteur au niveau des locaux de l'association, rue de la Sablonnière, le jardin profite du soleil estival.

L'idée a germé chez un passionné de jardinage, Jean-Paul Collaert, professeur de français bénévole au sein de l'association franco-turque. *«Avec Murat Cetinkaya, le président de l'association, nous avons installé un plancher, des bacs, du terreau bio et j'ai ramené mes plants de légumes et de fleurs»*, explique-t-il. *«Nous avons organisé un après-midi plantation avec les enfants de l'association.»* En deux mois, tomates, concombres, oignons, salades, aubergines sont sortis de terre, mais aussi du jasmin, des tournesols, des pétunias etc.

«Je souhaite que ce jardin appartienne à tous ! Les membres de l'association se servent quand ils le souhaitent. Les légumes récoltés pourront aussi être cuisinés pour les repas organisés dans les locaux de l'association», se réjouit Jean-Paul Collaert.

Né à Valenton, ce bénévole est tombé dans le jardinage quand il était petit. *«J'ai appris à jardiner avec le père Champion au Val-Pompadour ! Il est bien connu des anciens habitants, c'est lui qui m'a transmis le virus.»* Aujourd'hui, Jean-Paul Collaert s'intéresse particulièrement aux jardins urbains. *«Ce jardin sur le toit est un premier essai, j'ai l'intention de poursuivre ma démarche dans d'autres espaces à Valenton. Mon but ? Que les Valentonnais se réapproprient ainsi leur ville !»* ■

Agnès Raynal

À ne pas manquer !

- Le 25 octobre, l'association organise une journée turque. Au programme : musique, folklore, spectacles et de délicieuses spécialités turques à déguster.
- Les 30, 31 octobre et 1er novembre : kermesse de l'association.

Rendez-vous au 22, rue de la Sablonnière à Valenton (zone commerciale du Champ Saint-Julien).

Ils ont goûté à un bel été !

Sport, danse, jeux, lecture... Vous avez été nombreux cet été à profiter des animations gratuites de l'opération « Goûtez l'été » à la Plage Bleue organisées par la Ville et le Conseil départemental. Sans oublier les séjours, , les activités des services municipaux et du centre socioculturel.
Retrouvez nos photos et vidéo sur le site Internet www.valenton.fr

Des démonstrations renversantes et de la danse pour animer l'été à la Plage Bleue.

Une jolie fresque et des mines réjouies sous le soleil.

Des parties de tennis de table acharnées !

Les enfants ont découvert de nouveaux sports, comme ici la boxe.

Le stand de tatouages éphémère a fait le plein !

Faire d'énormes bulles de savon, c'est amusant !

Le 14 juillet, les Valentonnais se sont lancés dans la chasse au trésor qui leur était proposée par la Compagnie Caracol. Petits et grands se sont creusé les méninges sur une dizaine d'énigmes avant d'écouter, devant une immense toile peinte, le récit de la terrible histoire de Barbe Bleue, contée par Francine Vidal.

Quel plaisir de dessiner sur le sol ! Une animation «land art» de l'association la Paume de terre.

Les enfants du centre socioculturel La Lutèce ont réalisé un petit film d'animation. Première étape : les décors !

Avec la Compagnie des Pas, les jeunes Valentonnais se sont essayés à l'écriture d'un scénario et au tournage de scènes filmées, comme ici à la salle Prinçay.

Stage de basket avec le service municipal des Sports.

Le traditionnel loto organisé au service des Retraités.

De belles balades dans la forêt et le long des cours d'eau pour les enfants en séjour à Beauvoir. Retrouvez les photos des séjours sur : http://valenton-sejours.eklablog.com/

Au SMJ, les jeunes ont joué les funambules. Ici, lors d'une initiation à la slackline.

A Morzine, grâce au séjour organisé par la Ville, les familles valentonnaises ont pu prendre un grand bol d'air et profiter de beaux paysages.

Les fêtes des centres de loisirs ont battu leur plein comme ici à Daniel-Féry.

Fl

Les habitants du Val-Pompadour ont leur épicerie

Après la boulangerie, c'est une supérette Leader Price Express qui a ouvert ses portes au Val-Pompadour. Un nouveau magasin de proximité indispensable dans ce quartier en pleine expansion.

Tarik et Rebecca Fethani sont les nouveaux visages de la supérette Leader Price Express.

L'épicerie discount a ouvert ses portes fin juin, en plein cœur du nouveau quartier du Val-Pompadour, juste à côté de l'école Jean-Jaurès. Un commerce de proximité très attendu par les riverains, qui comme Christine, habitante du quartier depuis quatre ans, y ont rapidement pris leurs habitudes. *«J'habite juste à côté et c'est vraiment pratique»*, assure-t-elle en remplissant son cabas.

Avec 115 m² de surface de vente, la supérette propose de nombreux produits alimentaires ainsi qu'un rayon fruits et légumes frais, crémerie et sandwichs, produits surgelés, droguerie, hygiène, parfumerie. Le concept ? *«Une épicerie de proximité axée sur des prix bas avec un choix de marques Leader Price et des marques nationales»*, répond Andri Rakoto, manager commercial.

Quant aux gérants, Tarik et Rebecca Fethani, ils ont bénéficié d'une formation par le groupe Casino avant de prendre les rênes de la supérette au mois d'août. Un changement de vie radical pour le couple fraîchement débarqué de la région de Carcassonne dans le sud de la France. *«Nous voulions revenir en Île-de-France»*, explique Tarik, originaire des Hauts-de-Seine. *«Notre souhait était aussi de travailler ensemble et à notre compte»*, confient les époux. Tenue de caisse, mise en rayons, et même livraison à domicile… Le couple est polyvalent ! *«Nous envisageons également de développer divers services de proximité comme un relais colis postal ou autre, en fonction des besoins des habitants.»* ■

Caroline Brandt

PRATIQUE

Leader Price Express
33, rue Raspail
Ouvert du lundi au samedi de 8h à 13h et de 15h à 20h. Fermé le dimanche.
Livraison à domicile gratuite.
Tél. : 01 43 89 13 54.

Nouveaux commerces

Au Val-Pompadour

Gilave
L'ouverture d'une laverie libre-service est prévue ce mois-ci le long de l'avenue Julien-Duranton.

« C ma pizza »
Une pizzeria devrait ouvrir ses portes en octobre, avenue Julien-Duranton, à côté de la boulangerie. Cette nouvelle enseigne proposera pizza et pâtes artisanales à consommer sur place, à emporter et en livraison.

En ville

Pizza Time
Ce nouveau snack a ouvert en juin dans la zone d'activités Gabriel-Péri, à côté du supermarché Colruyt. Pizza Time propose pizzas, burgers et menus à base de nan. Ouvert du lundi au vendredi de 11h à minuit, les samedis et dimanche de 11h à 1h du matin.

Quoi de neuf à la rentrée ?

Cette fois, ça y est ! Mardi 1er septembre, les jeunes valentonnais étaient de retour en classe. Comment s'est passée la rentrée ? Premiers échos avec Laurent Périchon, premier adjoint en charge de l'enseignement.

Françoise Baud a encouragé les élèves de l'école élémentaire Paul-Eluard à qui elle a distribué des pochettes de fournitures scolaires le jour de la rentrée.

Comment s'est passée cette rentrée scolaire ?

«Globalement, tout s'est bien passé. Du fait de l'augmentation des effectifs scolaires (une centaine d'élèves en plus cette année), nous avons pu obtenir 4 ouvertures de classes : 3 au groupe scolaire Jean-Jaurès (2 classes d'élémentaire et une classe de maternelle) et une à l'école élémentaire Paul-Eluard. Et grâce au combat mené par la municipalité, les parents d'élèves et les écoles, la fermeture annoncée à l'école élémentaire Henri-Wallon a finalement été annulée.

Les rythmes scolaires sont légèrement modifiés cette année. Quelles sont les conséquences ?

Nous attendons toujours que l'Éducation nationale tire le bilan de cette réforme. Est-ce que la difficulté scolaire va reculer ? Nous n'obtenons aucune réponse pour le moment et de notre côté, nous ne sommes pas convaincus. Pour cette rentrée, nous avons fait au mieux pour tenir compte des attentes des familles et du corps enseignant. Un comité de suivi se réunira d'ici la fin du premier trimestre afin d'évaluer les changements mis en place à la rentrée.

Pour les enfants de l'école maternelle Danielle-Casanova, c'est une rentrée un peu particulière. Pourquoi ?

La réhabilitation de l'école a commencé pendant l'été (lire par ailleurs) et va continuer toute au long de l'année. Une palissade a été installée dans la cour afin de bien séparer le chantier. Nous avions rencontré l'équipe pédagogique avant les grandes vacances afin de lui présenter le projet, nous continuerons à tenir les enseignants et les parents informés du déroulement des travaux. Lorsque le chantier aura bien avancé, nous pourrons organiser des visites pour les enfants et les parents d'élèves, afin qu'ils puissent suivre la transformation de leur école.

Quelles sont les priorités de la Ville en matière d'éducation et d'enseignement ?

Malgré un contexte budgétaire extrêmement difficile, nous avons fait le choix de maintenir la distribution des fournitures scolaires pour tous les élèves des écoles élémentaires. Cette une volonté municipale sur laquelle nous ne reviendrons pas ! Nous continuerons également à nous battre afin que les décharges des directeurs d'écoles qui ont été supprimées soient rétablies. Ces décharges leur permettaient, entre autres, d'avoir plus temps à consacrer aux parents d'élèves, c'est indispensable. Par ailleurs, l'unique médecin scolaire de Valenton

FAITES CALCULER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

Grâce au quotient familial, aucune famille ne paie le coût réel du service. Vous avez **jusqu'au 3 octobre pour le faire calculer en mairie B (service accueil) ou à la mairie annexe du Val-Pompadour.** Munissez-vous des documents suivants : dernier avis d'imposition, attestation Caf, quittance de loyer ou échéancier d'emprunt, livret de famille (jugement de divorce ou ordonnance de non conciliation si nécessaire), carte d'invalidité ou attestation Caf d'AEEH ou AAH.

Conseil communal des enfants

Le 9 octobre, les élèves des classes de CM1 et CM2 des écoles de Valenton se rendront aux urnes comme les grands pour élire leurs représentants au Conseil communal des enfants.
Les élèves de CM2 qui souhaitent se présenter auront **jusqu'au 24 septembre** pour déposer leur candidature, avant le début de la campagne électorale qui aura lieu **du 29 septembre au 8 octobre**. Les nouveaux élus siégeront pour la première fois en séance plénière le **17 octobre.**

Une réunion d'information avec les parents des jeunes candidats est prévue lundi 28 septembre à 18h30 en Mairie A (salle des mariages).

est parti à la retraite et à l'heure actuelle il n'est toujours pas remplacé ! Nous déplorons également un manque d'auxiliaires de vie scolaire, de Rased (aide aux élèves en difficulté). Nous estimons enfin que des moyens supplémentaires doivent être accordés à la scolarisation des enfants de 2 ans. Nous continuerons à mener toutes ces batailles ensemble !» ■

L'école Danielle-Casanova s'agrandit

Les premières démolitions ont eu lieu cet été.

Les travaux d'extension et de réhabilitation ont débuté en juillet et se poursuivront jusqu'en octobre 2016. Il s'agit de répondre à une hausse sensible des effectifs prévue dans les prochaines années. Au mois d'août, une partie de la cour de l'école a été démolie afin de permettre l'extension du bâtiment. Les autres démolitions auront lieu pendant les vacances de la Toussaint.
La construction de l'extension devrait débuter ce mois-ci avec, à l'issue des travaux, trois classes toutes neuves et les dortoirs s'y rattachant, une salle de restauration plus vaste pouvant accueillir jusqu'à 96 couverts, et des locaux destinés aux Atsem. La réhabilitation du bâtiment actuel sera engagée en 2016 pendant les périodes de vacances scolaires afin de ne pas perturber le fonctionnement de l'école. Coût des travaux : environ 3 millions d'euros financés par la Ville.

Parents et enfants, heureux de retrouver le chemin de l'école.

LES VACANCES SCOLAIRES 2015-2016

- **Vacances de la Toussaint :** du 17 octobre au 1er novembre
- **Vacances de Noël :** du 19 décembre au 3 janvier
- **Vacances d'hiver :** du 20 février au 6 mars
- **Vacances de printemps :** du 16 avril au 1er mai
- **Vacances d'été :** fin des cours mardi 5 juillet

On écrit sur tout ce qui bo

Cette année, partez à la (re)découverte de Valenton en compagnie du Deuxième groupe d'intervention. À partir du samedi 26 septembre, des séances gratuites d'écriture, photo, vidéo sont proposés aux Valentonnais qui souhaitent explorer leur ville sous tous les angles.

Partez à la découverte de votre ville avec le Deuxième groupe d'intervention.

Votre ville bouge et se transforme : qu'en pensez-vous ? Dès le mois de septembre, l'équipe du Deuxième groupe d'intervention proposera aux Valentonnais (à partir de 8 ans) de s'exprimer sur la manière dont ils perçoivent leur ville, via différents outils. Carnet et stylo, appareil photo, caméra vidéo… seront à leur disposition lors de 10 ateliers d'exploration ludiques organisés entre septembre 2015 et mai 2016.

Ema Drouin, la directrice artistique du Deuxième groupe d'intervention explique sa démarche : *«Notre projet est intitulé "On écrit sur tout ce qui bouge" car nous organisons des sessions d'écriture dans les différents quartiers en transformation de Valenton. Pas besoin d'avoir de compétences particulières en français, de savoir prendre des photos. Chacun s'exprime spontanément, comme il le souhaite. L'objectif des ateliers proposés cette année est de permettre aux habitants de donner leur avis et leur vision de lieux proches de chez eux et d'en révéler la poésie.»*

Les dix ateliers se déplaceront le samedi dans l'espace public et seront proposés en deux sessions : une le matin (de 10h à 13h) et une l'après-midi (de 14h30 à 17h30). *«Je confie aux participants de courtes missions à réaliser à l'aide des outils de leur choix qui leur sont fournis ou en utilisant leur propre matériel (smartphone, appareil photo…). Ils peuvent réaliser un petit film, un dessin, un bricolage, à eux de laisser parler leur imagination !»*, indique Ema Drouin. Le but : proposer une vision humaine et artistique de Valenton.

À l'issue de l'atelier, les participants se réunissent dans le lieu de départ et partagent leurs impressions, leurs découvertes et leurs réalisations.

«Tout ce qui est produit lors de ces sessions d'écriture sera rassemblé et revisité pour être présenté dans le local situé au 35, rue du Colonel-Fabien», précise Ema Drouin. *«Dix grandes cartes des dix sites visités*

ouge !

Prenez date

Cet automne, le Deuxième groupe d'intervention vous donne rendez-vous le matin, de 10h à 13h et l'après-midi de 14h30 à 16h30 :

- **Samedi 26 septembre, quartier du Val-Pompadour**
  Le matin, rendez-vous à 10h à la Ferme de l'Hôpital, chemin de la Ferme de l'Hôpital (accès par l'avenue Julien-Duranton), au Val-Pompadour
  L'après-midi, rendez-vous à 14h30 au 35, rue du Colonel-Fabien
- **Samedi 17 octobre, quartier du centre-ville, mairie et marché** (rendez-vous à 10h et à 14h30 au 35, rue du Colonel-Fabien)
- **Samedi 14 novembre, quartier de la Lutèce** (rendez-vous à 10h et à 14h30 au 35, rue du Colonel-Fabien)
- **Samedi 12 décembre, quartier du centre-ville, château Périssaguet** (rendez-vous à 10h et à 14h30 au 35, rue du Colonel-Fabien).

À partir de 8 ans. Gratuit.

seront réalisées à partir du travail des Valentonnais et seront exposées dans ce lieu qui sera ouvert à la visite plusieurs fois dans l'année.» La Compagnie Deuxième groupe d'intervention s'appuiera sur ces ateliers pour créer une promenade artistique avec des comédiens lors du prochain Carnavalenton.
Vous avez envie de participer au mouvement ? Ne manquez pas le premier atelier qui aura lieu samedi 26 septembre dans le quartier du Val-Pompadour ! Vous pouvez venir à une, deux, trois sessions ou plus... L'essentiel est de participer !

Inscrivez-vous !

Pour participer aux sessions d'exploration avec le Deuxième groupe d'intervention, inscrivez-vous auprès de la Direction socioculturelle : 10 bis, rue du Colonel-Fabien, Tél. 01 43 86 37 58.

Des ateliers musique, théâtre et arts plastiques

Théâtre

L'envie de monter sur les planches vous démange ? Rejoignez l'un des groupes de théâtre le mardi de 18h15 à 19h45 pour les enfants de 7 à 13 ans ou de 20h à 22h30 pour les adultes et les enfants à partir de 16 ans, à compter du 6 octobre.
Réunion de présentation : mardi 29 septembre, à 19h pour les 7-13 ans et à 20h pour les adultes à partir de 16 ans à la salle Odette-et-Gilbert-Prinçay (centre socioculturel La Lutèce).

Orchestre Tutti

Pas besoin d'avoir appris la musique pour participer aux répétitions de l'orchestre Tutti. Les jeunes âgés de 7 à 16 ans sont les bienvenus aux répétitions qui ont lieu tous les mercredis de 17h15 à 19h15 à partir du 7 octobre. Pour en savoir plus, rendez vous à la réunion de présentation, mercredi 30 septembre à 18h, à la salle Prinçay.

MusiConte

Cet atelier d'illustration sonore de contes courts s'adresse aux petits de 5 à 10 ans. Les répétitions ont lieu tous les mercredis de 16h à 17h, à partir du 7 octobre. Une réunion de présentation est prévue mercredi 30 septembre, à 18h, à la salle Prinçay.

Arts plastiques

Venez découvrir les arts plastiques et leurs différentes techniques avec Sarah Fénéhari à la rentrée. Plus d'information sur cet atelier auprès de la Direction socioculturelle au 01 43 86 37 58.
Le tarif des ateliers est calculé sur le quotient familial.
Renseignements et inscriptions :
Direction socioculturelle, tél. 01 43 86 37 58.

Du sport pour tous !

Envie de pratiquer une activité sportive régulière ? Que ce soit avec le service des Sport de la Ville ou le Club sportif de Valenton, une multitude de possibilités vous sont offertes.

Des éducateurs sportifs encadrent les activités proposées par la Ville (photo archives).

Quelles sont les aides ?

Tous en club. Les enfants à partir de 6 ans et les jeunes jusqu'à 20 ans peuvent bénéficier d'une aide de 30 € sur leur inscription à une activité sportive. Ce coupon « Tous en club » est à retirer au Club sportif de Valenton.

Forfait loisirs jeune. Votre enfant pratique une activité de loisirs de façon régulière ? La Caisse d'allocations familiales (Caf) propose une aide en fonction du quotient familial. Plus d'infos sur www.caf.fr

CSV - 11, rue des Écoles – tél. : 01 56 87 11 50.

Sports de combat

Pour les jeunes de 10 à 15 ans qui souhaitent pratiquer le MMA (sports de combat), deux séances sont possibles : mercredi de 12h à 13h30 et jeudi, de 18h à 19h45, au gymnase Paul-Langevin (rue Sacco-et-Vanzetti).

Animations sportives

Pour les enfants et les ados à partir de 10 ans, la Ville organise des animations sportives le mercredi de 12h à 13h30 au gymnase Guy-Môquet (avenue Guy-Môquet).

Futsal

Des séances dédiées aux jeunes adultes ont lieu le lundi, de 14h à 15h30, et le mercredi, de 12h à 13h30 au gymnase Guy-Môquet.

Sport au féminin

Ce sont des séances de sport réservées aux Valentonnaises (fitness et pilates). Les cours ont lieu le lundi de 14h à 15h30 au gymnase Paul-Éluard (rue Gaston-Monmousseau).

Marche sportive

Envie de chausser les baskets et de vous dégourdir les jambes ? Deux vendredis matin par mois, adultes et seniors peuvent participer aux marches sportives. Le rendez-vous a lieu place du Marché. Durée : 1h30.

Toutes ces activités sont gratuites. Renseignements et inscriptions auprès de la Direction socioculturelle : 10 bis, rue du Colonel-Fabien, tél. 01 43 86 37 58.

15 activités avec le CSV

Le Club sportif de Valenton (CSV) vous propose une quinzaine de disciplines : basket, danse, football, gymnastique, gym douce, handball, judo, karaté, tennis de table, trampoline, fit'zumba – fit'mixt, body brazil aero, course à pied...

C'est nouveau cette année : le CSV lance des séances multisports pour les enfants afin de les aider à choisir le sport qu'ils préfèrent. Il s'agit de découvertes sportives par cycles avec du handball, judo, basket-ball, des jeux d'opposition... Les séances ont lieu les mercredis de 17h à 19h au gymnase Paul-Éluard.

Sans oublier le baby sport pour les tout-petits à partir de 2, 3 ou 4 ans selon les disciplines. Le CSV propose du baby basket, baby danse, baby gym, baby gym oustic, baby handball, baby judo et baby trampo.

Les activités reprennent ce mois de septembre. Retrouvez toutes les informations sur www.csvalenton.fr ainsi que sur le programme de l'année joint à votre magazine.

Club sportif de Valenton :
11, rue des Écoles – tél. : 01 56 87 11 50.

Eurêka, un site plein de ressources

Il y a du nouveau du côté de votre bibliothèque. Les abonnés ont désormais accès à « Eurêka », la médiathèque en ligne du Département. Livres audio, films, formation, jeux... sont à portée de clic.

Pour en profiter, c'est simple ! Il suffit de posséder une carte de lecteur dans votre bibliothèque municipale et de s'inscrire sur le site eureka.valdemarne.fr. *«L'avantage pour les Valentonnais, c'est la vidéo. Un grand nombre de films, des fictions mais aussi des documentaires, sont en ligne sur la plate-forme»*, expose Emilie Rousseau, bibliothécaire à Valenton.

«Eurêka», la médiathèque numérique du Val-de-Marne offre la possibilité de visionner en streaming plus de 2450 films, des grands classiques au récent Timbuktu (César du meilleur film). Le point fort ? Un onglet «recherche» permet d'accéder directement au film que vous souhaitez visionner. Point faible : chaque abonné ne peut visionner que trois films par mois... *«La plate-forme, son contenu et les modalités d'accès seront amenées à évoluer»*, précise Emilie Rousseau. *«Nous invitons d'ailleurs les lecteurs à nous faire part de leurs remarques.»* Les mélomanes se régaleront également avec les ressources en ligne de la Cité de la musique et les partitions en accès libre.

Auto-formation

Dans la rubrique «savoir», les Valentonnais ont même la possibilité d'apprendre une nouvelle langue. Tagalog, hindi, perse ou japonais… Ils ont l'embarras du choix à raison d'un seul idiome par an. Il est aussi possible de s'entraîner au code de la route, et d'avoir accès à du soutien scolaire du CE2 à la terminale. Et ce n'est pas tout, de nombreuses conférences de la cinémathèque française et du musée du Quai Branly sont en ligne.

Livres-audio

Plus de 400 titres audio sont disponibles, grands classiques, littérature contemporaine, vie pratique, arts…

Plate-forme jeunesse

Avec leur compte bibliothèque, les enfants ont un accès direct à l'espace Jeunesse de la plate-forme qui offre encore une multitude de documents : des films, de la musique, des comptines, des histoires, des jeux pour apprendre les langues et acquérir de nouvelles connaissances…

Bref, des heures et des heures d'amusement pour les enfants. Et pour les plus grands, une manne de ressources culturelles gratuites !

Comment s'inscrire ?

Une fois connecté sur **http://eureka.valdemarne.fr**, il vous suffit de taper votre numéro d'abonné à la bibliothèque de Valenton et votre adresse e-mail afin de vous inscrire. Un lien vous sera envoyé par retour de mail qu'il vous faudra valider dans les 48 heures.

L'accès au site et aux documents est gratuit.

Les rendez-vous de la bibliothèque

- **Jeux de mémoire (activité seniors) :** 11, 25 septembre et 9 octobre à 15h
- **Atelier broderie :** 23 septembre et 7 octobre à 17h
- **Comptoir des livres (rentrée littéraire) :** 3 octobre à 10h30
- **Bibliothèque municipale :** place Paul-Vaillant-Couturier. Tél. : 01 43 86 37 81.

Dossier réalisé par Caroline Brandt et Agnès Raynal

Transports Conforts

Service de transport et d'accompagnement

07 77 31 52 83

Christelle vous accompagne pour vos déplacements :
Rendez-vous médical
Gare - Aéroport
Coiffeur - École - Courses...

Déplacement Paris et Île-de-France

Devenez propriétaire à Valenton

LA RÉSIDENCE CÔTÉ PARC

VOUS PROPOSE DES APPARTEMENTS DU STUDIO AU 5 PIÈCES

Achetez au meilleur prix grâce à la location-accession :
. Assurance revente pendant 15 ans
. Garantie de relogement
. Garantie de rachat

STUDIO À PARTIR DE 95 400 €
2 PIÈCES À PARTIR DE 131 600 €
3 PIÈCES À PARTIR DE 197 600 €
4 PIÈCES À PARTIR DE 241 500 €

Pour plus de renseignements, contactez le commercialisateur

01 53 44 06 73
01 53 44 06 71
contact-transactions@scet.fr

Habitation transports
GROUPE RATP

Aux Deux Colonnes
Du lundi au samedi de 6h à 21h
Brasserie Restaurant
"Cuisine traditionnelle"

Menu 12,50 € (entrée, plat, dessert + 1/4 vin)

Location de salles pour Banquet, Mariage, Anniversaire...

1, rue Gabriel Péri - 94460 Valenton **Tél. : 01 43 82 37 85** syfaxe@hotmail.fr

VTMTP

Capital : 2 574 000 €

VIABILITE TERRASSEMENT MATERIAUX TRAVAUX PUBLICS

VOIRIE

TERRASSEMENT

ENROBÉS

ASSAINISSEMENT

RÉSEAUX

www.vtmtp.fr
26 avenue de Valenton
94450 LIMEIL BREVANNES
Tél. : 01 45 69 29 30 - Fax : 01 45 69 38 83
Contact@vtmtp.fr

Votre publicité dans

Flash Valenton

Diffusé chez tous vos clients résidentiels ou professionnels, distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

hsp **01 55 69 31 00**
contact@hsp-publicite.fr

Le Pij-Point Cyb a déménagé

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Le Pôle accompagnement à l'autonomie a déménagé cet été et vous accueille désormais du lundi au vendredi **4, impasse Guérin.**
Vous y retrouverez au rez-de-chaussée le Point information jeunesse (Pij) tenu par Christophe pour toutes vos démarches sur la scolarité («SOS Rentrée», études, formation…), les programmes européens, la santé, le logement, le montage de projets… Six ordinateurs avec Internet sont à votre disposition à l'étage au Point Cyb où David vous guidera dans vos recherches, rapports de stages, CV, lettres de motivation… Vous avez aussi la possibilité de déposer une demande d'aide financière à la Ville pour vos projets. Pour cela, vous pourrez rencontrer Karim pour l'aide aux projets jeunes.

Pôle accompagnement à l'autonomie :
4, impasse Guérin.
Point information jeunesse :
01 43 82 51 50
Point Cyb :
01 56 32 65 01
Aide aux projets jeunes :
01 43 82 94 98.
Ouvert lundi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h ; mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h ; mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; vendredi de 9h à 12h (fermé l'après-midi). ■

Réouverture des listes électorales

Vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales ? Vous avez jusqu'au 30 septembre prochain pour le faire afin de pouvoir voter aux élections régionales de décembre 2015.
À noter que toutes les inscriptions reçues entre le 1er janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en compte pour le scrutin des élections régionales les 6 et 13 décembre 2015.
Rendez-vous en mairie B muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
Si vous ne pouvez pas vous rendre en mairie, vous pouvez aussi imprimer une demande d'inscription sur les listes électorales en vous rendant sur le site Internet www.service-public.fr, remplissez le formulaire, joignez un justificatif de domicile et adressez-le au service Accueil, 48, rue du Colonel-Fabien 94 460 Valenton.

Déchets : attention au tri !

Soyez vigilants lorsque vous triez vos déchets : ne jetez dans les bacs bleus que ce qui est autorisé à savoir : les emballages recyclables tels que journaux, cartons, briques alimentaires, bouteilles en plastique, boîtes de conserve, aérosols. Ne vous trompez pas ! N'y mettez pas de sacs-poubelles et films en plastique, de pots de yaourt, polystyrènes, barquettes de beurre ou encore papiers peints. Attention car les bacs bleus ne sont pas ramassés s'ils contiennent des déchets non recyclables. Ces erreurs nuisent également aux efforts fournis par vos voisins. Respectez donc bien les consignes de tri !
Pour en savoir plus : www.valenton.fr (rubriques «Environnement et qualité de vie», «Je trie mes déchets»)..

SOS Rentrée

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous n'avez pas trouvé d'affectation scolaire ? Le Conseil départemental vous aide grâce au dispositif « SOS Rentrée. »
Contactez Christophe au Point information jeunesse : 01 43 82 51 50.
Ou numéro vert gratuit : 0 800 24 94 94.
Plus d'infos sur actival16-25.valdemarne.fr

PASS NAVIGO À 70 €

Depuis le 1er septembre, que vous voyagiez en zone 1 ou 5, votre Pass navigo vous est désormais facturé au tarif unique de 70 euros par mois. Ce tarif unique s'applique aux forfaits navigo annuels, mois et semaine ainsi qu'à la carte Imagine'R et aux tarifs réduits Solidarité Transport. Pour les Franciliens qui voyageaient en zone 5, cela représente une économie de plus de 500 € par an.

Pour en savoir plus sur les grilles tarifaires : www.mobilicites.com

Sortie UNRPA

Dans le cadre de la Semaine bleue, l'Union nationale des retraités et personnes âgées (UNRPA) organise une journée en Pays de Caux et vallée de Seine **jeudi 15 octobre.** Inscriptions auprès de Jacqueline Labruyère (présidente de l'association) au 01 43 82 35 09.

Gymnase Gérard-Roussel

Le gros œuvre est terminé et les différents corps d'état (étanchéité, charpente, électricité...) vont se relayer sur le chantier du futur gymnase, rue Jean-Jaurès au Val-Pompadour. Cet équipement sportif sera doté d'une salle multisports et d'une salle de remise en forme. La livraison du bâtiment est prévue dans un an, en septembre 2016.

APPRENEZ LES GESTES QUI SAUVENT

Vous souhaitez vous former aux gestes qui sauvent ? L'association «Sud IDF Secourisme» organise une formation initiale «Prévention et secours civique de niveau 1» le 10 octobre de 9h à 17h30 dans son local à l'hôpital Emile-Roux.

Tél. : 07 71 05 81 68. Site internet : sudidfsecourisme.fr

Centres de loisirs

Bientôt les vacances de la Toussaint ! Les familles qui souhaitent inscrire leur enfant aux centres de loisirs ont **jusqu'au 3 octobre** pour le faire.

Comment procéder ? Procurez-vous la fiche d'inscription sur le site Internet de la Ville (www.valenton.fr), dans les accueils de la mairie bâtiments A et B, à l'annexe du Val-Pompadour, à la Direction de l'action éducative, ou dans les centres de loisirs, et déposez-la aux accueils municipaux :

Service Accueil Mairie B : 48, rue du Colonel-Fabien. Tél. 01 43 86 37 37. Ouvert lundi : 13h30 à 17h, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, samedi de 8h30 à 12h.

Annexe Pompadour : chemin de la Ferme de l'Hôpital. Tél. 01 43 86 37 99. Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Vendredi de 8h30 à 12h.

Nouvelle permanence au Relais social

En cas de litige avec votre employeur, de licenciement, de discriminations... Un avocat spécialisé en droit du travail peut vous aider lors de la permanence qui démarre ce mois-ci au Relais social – point d'accès au droit.

Permanence le 2e vendredi du mois, de 14h à 16h30 sur rendez-vous auprès du Relais social :

1, cour de la Ferme – Résidence de la Bergerie (à l'angle des rues Salvador-Allende et Colonel-Fabien). Tél. : 01 43 82 81 30.

Joyeux anniversaire !

Le 16 août dernier, Germaine Lemaire a soufflé sa 107e bougie ! La municipalité a adressé ses félicitations à cette Valentonnaise, ancienne habitante du quartier des Tourelles, qui a désormais largement dépassé le centenaire. Joyeux anniversaire !

288 € pour Nolan

Nolan est un petit Valentonnais atteint d'un handicap lié au chromosome X. Pour le soutenir, le Conseil communal des enfants a organisé une vente de gâteaux sous le marché couvert le 5 juillet. Cette collecte, au profit de l'association Xtraordinaire, a permis de récolter 288 €. Merci à tous les participants !

Pour en savoir plus sur ce handicap : www.xtraordinaire.org

Forum emploi

Vous cherchez un emploi, une formation ? Rendez-vous **jeudi 1er et vendredi 2 octobre** au forum «Paris pour l'emploi» afin de découvrir 10 000 offres proposées par 2 000 recruteurs.

Place de la Concorde à Paris (8e)
Ouverture de 9h à 18h sans interruption
Entrée libre et gratuite sans pré-inscription
Accès : métro Concorde, lignes 1, 8 et 12.

Infos : www.parisemploi.org
Tél. : 01 53 95 15 15.

Expo au MAC VAL

Une exposition gratuite sur le futur métro du Grand Paris vous attend au MAC VAL, Musée d'art contemporain du Val-de-Marne. Cette exposition, qui se déploie sur plus de 1 000 m², dévoile notamment les maquettes des futures gares et sites industriels de la ligne 15 sud, le calendrier des chantiers et leurs enjeux.

«Les passagers du Grand Paris» au MAC/VAL, jusqu'au 20 septembre, place de la Libération à Vitry-sur-Seine. Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 18h, le samedi, le dimanche et les jours fériés de 12h à 19h. Tél. : 01 43 91 64 20. Gratuit.

Banquet ou colis : inscrivez-vous !

Les retraités peuvent dès maintenant et **jusqu'au 31 octobre dernier délai** s'inscrire pour recevoir le traditionnel colis de Noël ou participer au banquet qui aura lieu **mercredi 16 décembre.** Un courrier est adressé à chacun d'entre eux avec un bulletin d'inscription à retourner en main propre ou par courrier.

Pour recevoir le colis, il faut être âgé de plus de 65 ans au 31 octobre 2015. La distribution aura lieu **mardi 1er décembre, de 14h à 17h,** en mairie A (48, rue du Colonel-Fabien) et **vendredi 4 décembre, de 9h-30-11h30,** à l'annexe du Val-Pompadour (Ferme de l'Hôpital, chemin de la Ferme de l'Hôpital, entrée par l'avenue Julien-Duranton).

N'hésitez pas à contacter le service Retraités si vous n'aviez pas reçu votre carton d'invitation. Si vous faites le choix de l'inscription par correspondance (envoi du coupon par La Poste) merci de téléphoner au service Retraités (01 43 82 95 71) afin de vous assurer que votre inscription est bien enregistrée.

Vous pourrez aussi télécharger votre bulletin d'inscription sur www.valenton.fr

Fête de l'Humanité

La Fête de l'Humanité aura lieu les 11, 12 et 13 septembre au parc départemental Georges-Valbon à La Courneuve. Au programme : concerts, spectacles, stands, exposition, débats... Parmi les têtes d'affiche, ne manquez pas : Manu Chao, Texas, Juliette Gréco, Shaka Ponk, Tiken Jah Fakoly et bien d'autres !

Tarif 3 jours : 32€ (gratuit pour les moins de 15 ans). Horaires : vendredi 11, de 12h à 00h30 ; samedi 12, de 9h à 00h30 et dimanche 13, de 9h à 21h. Accès : RER B «Le Bourget» ; métro ligne 7 «Fort d'Aubervilliers» ; bus n° 249, arrêt «Place du 16 août 1943». Navettes gratuites au métro 7 et au RER B jusqu'à la fête. Pour en savoir plus : http://fete.humanite.fr/

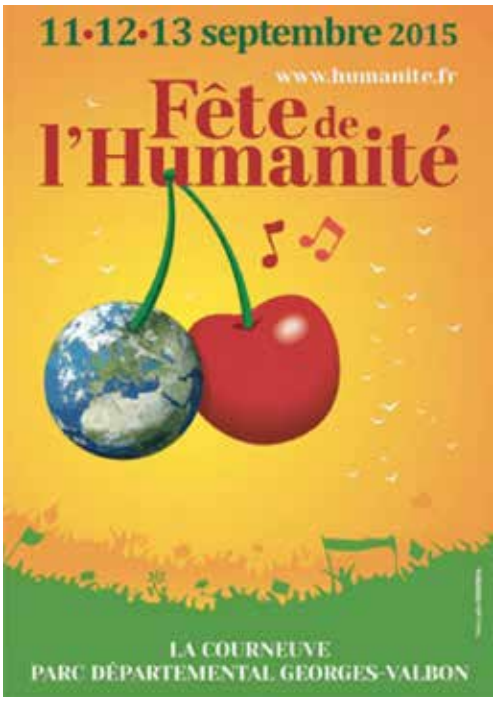

MARCHE CONTRE LE CANCER

Soutenez la lutte contre le cancer ! Samedi 26 septembre, les hôpitaux universitaires Henri-Mondor et la Ville de Créteil organisent la 5e édition de la «Marche active Calipsso» à la base de loisirs de Créteil. Au programme : 4,2 km de parcours autour du lac de la base de loisirs de Créteil, stands de prévention et animations, démonstration d'un robot chirurgical...
Le 26 septembre, départ à 10h.
Inscriptions sur le site : http://chu.mondor.aphp.fr

Le Conseil environnement

Pour la rentrée scolaire, privilégiez les fournitures scolaires avec un logo environnemental, les prix sont similaires aux produits habituels. Choisissez des produits rechargeables plutôt que jetables (porte-mines, stylos-plumes). Vous pouvez également acheter des produits à base de matière recyclée, choisir les fournitures les plus simples et les moins emballées, mais aussi... acheter d'occasion ! Vêtements, bureau, cartables et même calculatrices demeurent longtemps en bon état.

Travaux au carrefour Pompadour

Du 21 septembre au 9 octobre, des travaux vont perturber la circulation au niveau du rond-point surplombant la RN6 (carrefour Pompadour). Pendant une journée, la circulation sur les bretelles d'entrée et de sortie de la RN6 Paris-Province sera modifiée. Par ailleurs, du mercredi 23 au jeudi 24 septembre, et du jeudi 24 au vendredi 25 septembre entre 22h et 4h30 du matin, la circulation sur certaines portions de la RN6 sera interdite. Les usagers seront déviés sur le giratoire du carrefour Pompadour.

UNRPA, 70 ans déjà !

L'Union nationale des retraités et personnes âgées souffle cette année ses 70 bougies. À Valenton, l'association regroupe plus d'une centaine d'adhérents.

Les membres du bureau : au 1er plan à partir de la gauche : Jacqueline Labruyère (présidente) et Anne-Marie Tessier (vice-présidente) ; au second plan : à gauche, Marie-France Berrier (secrétaire) et à droite, Hélène Sissler (trésorière).

Galette des rois, banquet, après-midi dansant, sorties… Les moments de convivialité et de partage ne manquent pas à l'UNRPA de Valenton. Avec 115 adhérents, l'association affiche d'ailleurs une belle santé. Pourtant, l'«Union nationale des retraités et personnes âgées» n'est pas née d'hier. Cette association, fondée en 1945 sous le nom d'«Union des vieux de France», est issue des principes de solidarité nationale prônés par le Conseil national de la Résistance.

L'association, qui a aujourd'hui pour slogan «Ensemble et solidaires», porte en outre un certain nombre de valeurs. *«Nous défendons au niveau national les droits des retraités et des personnes âgées, nous luttons pour le respect de nos acquis et l'amélioration de nos conditions de vie»*, soulignent les membres du bureau. *«Nous organisons des activités culturelles et de loisirs permettant de mieux vivre la retraite et de lutter contre l'isolement.»*
Depuis sa création à Valenton, l'UNRPA a organisé de très nombreux voyages et sorties. *«On s'entend tous très bien. On a beaucoup de bons souvenirs ensemble»*, assurent les retraités dont certains, comme Jacqueline Labruyère, la présidente, sont inscrits depuis plus de 25 ans ! ■

Caroline Brandt

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

Tout au long de l'année, l'UNRPA propose de nombreuses activités. Voici le calendrier des prochains rendez-vous :

- 15 octobre : journée en Pays de Caux et vallée de Seine
- 19 septembre : repas d'anniversaire des 70 ans de l'UNRPA au restaurant Ru d'Oly à Vigneux. Un car sera mis à disposition des adhérents pour le transport.
- 28 novembre : assemblée générale à 15h à l'espace Roland-Roche (rue Gaston-Monmousseau).

Pour vous inscrire, contactez Jacqueline Labruyère (présidente) au 01 43 82 35 09. Cotisation annuelle : 15 €

«Pour nous la vie est bien plus belle
Quand nous volons avec nos ailes
À l'UNION nous sommes fidèles :
L'union est notre citadelle.»

Extrait de la chanson «UNRPA» de Gilbert Prinçay

La légende du Puits-Milieu

Ce spectacle de théâtre musical sera présenté par la Compagnie Taxi-Brousse à la salle Odette-et-Gilbert-Prinçay les 9 et 10 octobre. Venez découvrir l'histoire d'un mystérieux sortilège, d'une princesse et d'un musicien…

© Taxi-Brousse

Les 9 et 10 octobre, la Compagnie Taxi Brousse présentera un spectacle de théâtre musical à la salle Prinçay.

Gongs, zarb, udu, rhombe, didjeridoo… Des noms à la fois étranges et évocateurs pour des instruments de musique pas comme les autres ! Vous les découvrirez à l'occasion du spectacle « La Légende du Puits-Milieu » qui sera présenté les 9 et 10 octobre à la salle Prinçay. Un fabuleux voyage musical vers l'orient, où il sera question de déjouer le sortilège qui a frappé une princesse. Le public suivra les aventures de 6 personnages, dans un décor constitué d'instruments de musique.

«Le spectacle ravira petits et grands par son inventivité et son originalité», assure Nadine Rémy, responsable du service culturel. La séance du 9 octobre sera destinée aux enfants et à leurs parents qui assistent à l'Heure de Musique. *«Ce sera le point de départ d'une année sur le thème des paysages musicaux, puisque les sessions suivantes de l'Heure de Musique seront consacrées à la création de paysages sonores. Les enfants réaliseront des improvisations vocales et instrumentales»*, ajoute Nadine Rémy. Venez découvrir ce récit, où musique et paroles se relaient, et font appel à votre imagination ! ■

Agnès Raynal

PRENEZ DATE

Spectacle de théâtre musical
Vendredi 9 octobre à 16h45 dans la continuité de l'Heure de Musique, et samedi 10 octobre à 15h.
Salle Odette-et-Gilbert-Prinçay, au centre socioculturel La Lutèce
Gratuit. Pour tout public, à partir de 6 ans.

Renseignements et réservation auprès de la Direction socioculturelle 10 bis, rue du Colonel-Fabien, Tél. 01 43 86 37 58.

Journées du Patrimoine : autour de l'ancien domaine Bariquand

Le 19 septembre, le Pôle documentation-archives invite les Valentonnais à une balade commentée sur le site de l'ancienne propriété bourgeoise Bariquand (actuelle mairie A).

Soupçonniez-vous l'existence d'un bassin dans le parc de la Libération ? Vous en saurez plus lors de la Journée du patrimoine à Valenton.

Imaginez un village rural de moins de 3000 habitants où il n'est pas rare de croiser des troupeaux de bétail. C'est Valenton jusque dans les années 50, un petit coin de campagne à deux pas de la capitale. Sur l'actuelle place du marché se trouve d'ailleurs une ferme appartenant au domaine Bariquand, terrain boisé de 4 hectares englobant notamment le parc de la Libération. Sur cette propriété, la famille Bariquand possède une demeure bourgeoise du 19e siècle, qui après avoir abrité l'école, devient en 1968 l'hôtel de ville que nous connaissons. *«Tout l'intérêt de la visite sera de comprendre comment cet ancien domaine de 4 hectares a évolué de 1900 à nos jours, comment il a été aménagé et pourvu en services publics par la municipalité afin de répondre aux besoins de la population»*, dévoile Blandine Chincholle, archiviste de la Ville.

La visite

Cette balade dans le temps débutera par l'ancienne maison Bariquand (rez-de-chaussée et salle des mariages de la mairie A) et se poursuivra dans le parc de la Libération avec un focus sur ses différents aménagements à partir des années 60. Les promeneurs chemineront ensuite devant les logements du 48, et feront halte sur la place du marché où la halle a été construite en 1966, avant de continuer par la place Henri-Janin et le centre social Ambroise-Croizat achevé en 1974.

Blandine Chincholle, l'archiviste, n'a pas ménagé ses recherches pour fournir aux Valentonnais nombre d'anecdotes sur le passé urbanistique de la commune. *«Je conçois aussi cette visite comme un échange»*, poursuit-elle. *«Chacun pourra poser des questions et partager son expérience et ses souvenirs avec les autres participants.»* Le Pôle documentation-archives vous attend nombreux ! ■

Caroline Brandt

SAMEDI 19 SEPTEMBRE À 10H30

Rendez-vous devant la mairie A (48, rue du Colonel-Fabien)

La visite se terminera par une collation au service municipal des Archives.

Inscriptions auprès de la Direction socioculturelle au 01 43 86 37 58.

Les propos tenus dans cette page sont sous la responsabilité des groupes politiques qui en assurent seuls la rédaction.

Groupe des élus communistes et républicains

LA REPRISE

C'est la reprise, et nous espérons que chacune et chacun d'entre vous a pu profiter de quelques jours de congés.
Une fois n'est pas coutume commençons par une bonne nouvelle, avec l'entrée en vigueur de la zone unique de transports en Ile-de-France. En 2005 les élus communistes étaient bien seuls à porter cette revendication d'une zone unique qui était refusée par la droite et qualifiée d'impossible par le parti socialiste. Le 1er septembre, elle est entrée en vigueur après dix ans de mobilisations politique et populaire au prix de 70 euros.
Les élus(es) communistes qui ont voulu que cette avancée profite aussi à la jeunesse, ont également obtenu cet été le demi-tarif pour plus de 800 000 scolaires avec la carte imagin'R.
Beaucoup reste cependant à faire pour les transports publics dans notre Région pour répondre aux besoins des habitants et au défi écologique au regard des difficultés quotidiennes et insupportables que vivent les Franciliens. Notamment avec la création du téléphérique (Téléval) qui doit permettre de relier Villeneuve-Saint-Georges à Créteil (Pointe du Lac). Comme pour le tarif unique, nous ne lâcherons rien.
Le 1er septembre, ce sont des centaines d'enfants Valentonnais qui ont retrouvé le chemin de l'école. Le choix des élus de la majorité municipale, depuis des années, d'offrir aux élèves de l'école élémentaire des fournitures scolaires permet de soulager un peu le porte-monnaie des familles. Ces mesures vont permettre à des centaines de Valentonnais d'avoir une rentrée un peu moins dure.
Il est vrai que pour certains la rentrée va être « confortable ». L'ex-PDG d'Alcatel va toucher comme prime de départ 14 millions d'euros. Cette somme équivaut à 10 000 ou 12 000 fois le SMIC. Quelle insulte pour toutes celles et ceux qui vivent de leur travail.
La rentrée c'est également la réforme territoriale qui continue avec la loi votée en plein mois de juillet. L'Etat a décidé de réduire de 30% les dotations accordées aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions. Cette baisse sans précédent nous concerne tous, sans exception.
Souhaite-t-on que les services de proximité rendus au quotidien à la population disparaissent ou soient considérablement réduits ? Notre réponse est claire, c'est non !
Le 19 septembre prochain un appel est lancée à toutes les communes de France pour gagner ce combat et que l'Etat revienne sur sa décision. Nous aimons tous notre commune, nous ne nous résignons pas à la voir disparaître. Le 19 septembre tenez-vous prêts, ensemble nous serons plus forts pour nous faire entendre.

Martine Albert
Présidente du groupe des élus communistes et républicains

Groupe des élus d'opposition «Ensemble, prenons en main l'avenir de Valenton»

METROPOLE DU GRAND PARIS : UN TERRITOIRE A DEFENDRE !

Une carte de 12 territoires a été présentée le 16 juillet dernier dans laquelle notre commune est rattachée au Territoire **Plaine centrale Plateau Briard** (incluant notamment les villes limitrophes de Créteil, Limeil-Brévannes et Villeneuve Saint Georges, entre autres).
Cette proposition nous réjouit et représente une belle victoire pour notre groupe.
En effet, cette dernière répond parfaitement à nos attentes car elle est incontestablement la plus favorable aux Valentonnais à tout point de vue, comme nous l'expliquions dans notre tribune du Flash Valenton de Juillet/Août.
Ce n'est cependant pas l'avis de la majorité municipale communiste qui aurait préféré un regroupement plus « idéologique » avec certaines communes, en particulier celles composant la CASA (Ivry, Vitry et Choisy), certes plus éloignées géographiquement mais tellement proches politiquement !
Madame le Maire de Valenton en arrive même à solliciter la participation de nos concitoyens, par le biais d'une pétition pour soutenir la CASA mais les Valentonnais ne sont pas des pantins qu'on manipule à des seules fins politiques !
De notre côté, nous insistons sur le fait que notre groupe est, et restera fermement opposé à ce genre d'alliance qui ne prend absolument pas en compte l'intérêt des Valentonnais, bien au contraire.

En cette période de rentrée, nous tenons à souhaiter une très bonne année scolaire à tous nos enfants Valentonnais.

Métin YAVUZ
Conseiller Municipal et Départemental
Président du Groupe des élus de l'opposition
Ensemble, prenons en main l'avenir de Valenton

De septembre à octobre : l'agenda

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ESPACE JULIEN-DURANTON

Jeux de mémoire
Mardi 11 et 25 septembre et 9 octobre, à 15h
À l'espace atelier de la bibliothèque

Ateliers broderie
Thème : nature et monde animal
Mercredi 23 septembre et 7 octobre, À 17h
à l'espace atelier de la bibliothèque
Pour les ados et les adultes

Comptoir des livres
La rentrée littéraire présentée par Laurent Perreaux
Samedi 3 octobre à 10h30
Bibliothèque municipale Place Paul-Vaillant-Couturier. Tél. : 01 43 86 37 81/83 ; www.biblio-valenton.fr

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Balade urbaine autour du centre-ville et de la propriété Bariquand (mairie A)
Samedi 19 septembre à 10h30 devant la mairie A (48, rue du Colonel-Fabien)
Inscriptions auprès de la Direction socioculturelle : 10 bis, rue du Colonel-Fabien, Tél. : 01 43 86 37 58.

CULTURE

La légende du Puits-Milieu
Théâtre musical
Vendredi 9 octobre, à 16h45 (après l'Heure de Musique), et samedi 10 octobre à 15h
Salle Odette-et-Gilbert-Prinçay (centre socioculturel La Lutèce)
Gratuit. À partir de 6 ans.

« On écrit sur tout ce qui bouge »
Ateliers d'exploration de Valenton du Deuxième groupe d'intervention
Samedi 26 septembre, quartier du Val-Pompadour
De 10h à 13h et de 14h30 à 16h30.

Présentation des ateliers culturels
Théâtre
Mardi 29 septembre,
à 19h (7-13 ans)
et à 20h (à partir de 16 ans)
Orchestre Tutti et MusiConte
Mercredi 30 septembre
à 18h
Salle Odette-et-Gilbert-Prinçay
Renseignements auprès de la Direction socioculturelle : 10 bis, rue du Colonel-Fabien, Tél. : 01 43 86 37 58.

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 29 septembre, à 20h30
Espace Roland-Roche, rue Gaston-Monmousseau

CENTRE SOCIOCULTUREL LA LUTÈCE

Sortie au château de Vincennes et au Parc floral
Mercredi 7 octobre, de 9h à 18h
5€ adhérents ; 12€ non-adhérents

Ateliers maquettisme
Les vendredis 18 et 25 septembre, 2 et 9 octobre, de 14h à 17h
10€ l'année, un cours d'essai possible

Sortie à la base de loisirs de Draveil
Mercredi 30 septembre, de 13h à 17h
À partir de 7 ans.
4€ adhérents ;
11€ non adhérents.

Création de personnages imaginaires
Mercredi 7 octobre, de 14h à 17h.
1€ adhérents ;
8€ non adhérents.
Centre socioculturel La Lutèce : 1, allée Charles-Gounod. Tél. : 01 43 86 83 26
Retrouvez le programme complet avec votre magazine.

Pensez-y

Prochaines collectes des encombrants : les mercredis 23 septembre et 14 octobre.

Pour le respect de l'environnement, nous vous invitons à attendre la veille au soir du jour de collecte pour sortir les encombrants sur le trottoir. **La déchetterie Nicollin, située 5, rue Porte Écluse à Vigneux-sur-Seine, est ouverte de 7h à 19h du lundi au samedi.** Pour y accéder, retirez un bon auprès des services techniques municipaux, à la Ferme de l'hôpital, chemin de la Ferme (accès par l'avenue Julien-Duranton).
Déchetterie Nicollin -5, rue Porte Écluse à Vigneux-sur-Seine. Tél. : 01 69 52 44 67.

Police

En raison du Plan Vigipirate, le point contact de police de proximité (PCPP) est fermé. Vous pouvez vous adresser directement au commissariat de Villeneuve-Saint-Georges.

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE À...

Assile MOUSSAOUI	4 mai 2015
Shaïma GUEDIRI	16 juin 2015
Marlon MARCELIN	16 juin 2015
Eden AMABLE	18 juin 2015
Ela YILDIRIM	23 juin 2015
Tiago GONCALVES DA COSTA	25 juin 2015
Aïssetou DOUCOURE	26 juin 2015
Daniella DA COSTA BARBOSA	28 juin 2015
Yanis ABIB	4 juillet 2015
Ahmed-Sekou DIALLO	4 juillet 2015
Summeurs WINTERSTEN	6 juillet 2015
Assia DEMIR	6 juillet 2015
Gaël FLEURISCAT	7 juillet 2015
Kehsiah HASSAN YOPA	8 juillet 2015
Malya EDMOND	12 juillet 2015
Djawed MANSOURI	12 juillet 2015
Jade YOUSSOUFA	15 juillet 2015
Joe-Allan JHON	16 juillet 2015
Amina BENTOUATI	17 juillet 2015
Mohammed BENTOUATI	17 juillet 2015
Eva-Maïra LOBE	17 juillet 2015
Lorna PEREIRA STAËLEN	18 juillet 2015
Zeynep KILIÇ	20 juillet 2015
Lyane KECHIT	21 juillet 2015
SERY TAVARES SEMEDO Jaël	22 juillet 2015
Myriam HAMDI	23 juillet 2015
Ethan Théo LAUBA ROY	25 juillet 2015
Lehna LÉON	26 juillet 2015
Lina BEN RHOUMA	26 juillet 2015
Halima FARASSI	4 août 2015
Andreko-Junior KONGO	5 août 2015
Nesma ADDA-BELKOCEIR	5 août 2015
Yacine MOUSSA	6 août 2015
Imane NIANG	7 août 2015
Rayan DÉCORDÉ	9 août 2015

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents.

ILS SE SONT UNIS...

Philippe MORABITO et Annalisa ALFIERI	4 juillet 2015
Séraphin BURGERMEISTER et Anet YAPOGA	10 juillet 2015
Zouhaier SOUIAI et Anne-Marie CUNHA-ARAUJO	14 août 2015

La municipalité adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Jacques ROUX	2 juillet 2015
Michel MEUNIER	8 juillet 2015
Denise LE FLOHIC veuve GUEGUEN	16 juillet 2015
Michel JAPPAIN	26 juillet 2015
Jacqueline COUTURE veuve FROIDUROT	26 juillet 2015
Jocelyne GILLET	13 août 2015

La municipalité présente ses condoléances aux familles éprouvées.

N'oubliez pas

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
BÂTIMENT B
48 RUE DU COLONEL FABIEN
Accueil du public
Lundi : 13h30 à 17h
Mardi et jeudi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h
Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
Samedi : 8h30 à 12h
Fermeture au public le lundi matin.
Tél. : 01 43 86 37 37.

MAIRIE A
48, rue du Colonel-Fabien
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

PERMANENCE MUNICIPALE DU VAL-POMPADOUR – FERME DE L'HÔPITAL, CHEMIN DE LA FERME DE L'HÔPITAL (ACCÈS PAR L'AVENUE JULIEN-DURANTON).
Mercredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
Vendredi : 8h30 à 12h
01 43 86 37 99.

RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLUS
Le maire, Françoise Baud, reçoit le jeudi matin sur rendez-vous (01 43 86 37 37). Hélène Sissler, Maire adjoint à la Famille, chaque 1er mardi du mois au Relais social, de 14h à 16h, sur rendez-vous.
Les autres maires-adjoints se tiennent également à votre disposition. Les rendez-vous sont pris auprès des hôtesses d'accueil de la mairie au 01 43 86 37 37.

ESPACE JULIEN-DURANTON
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Place Paul-Vaillant-Couturier
Sections Adulte et Jeunesse
Mardi : 16h à 18h
Mercredi : 10h à 12h et 13h30 à 17h
Vendredi : 14h à 18h
Samedi : 10h à 12h et 14h à 17h
Pour les conditions d'inscription, téléphonez au
01 43 86 37 83 pour la section Jeunesse.
01 43 86 37 81 pour la section Adulte.

EN CAS D'URGENCE
Urgences médicales : 15
Pompiers : 18
Police-secours : 17
Centre anti-poisons : 01 40 05 48 48

PHARMACIES DE GARDE :
13 septembre :
Espace Conseil,
25, rue de Paris
(Villeneuve-Saint-Georges).
01 43 89 00 35.
20 septembre :
Ravanel,
2, rue Saint-Martin
(Villeneuve-le-Roi).
01 45 97 48 53.
27 septembre :
Vimeux, 224, avenue du Général-Leclerc (Valenton).
01 43 89 11 80.
4 octobre :
47, avenue de la République
(Villeneuve-le-Roi).
01 45 97 42 83.

Le Relais social de la famille, de la citoyenneté et de l'accès au droit vous propose informations et accompagnement.

1, cour de la Ferme – Résidence de la Bergerie (à l'angle des rues Salvador-Allende et Colonel-Fabien). Tél. : 01 43 82 81 30.
Ouvert lundi de 14h à 16h30, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h30 Fermé le mercredi.
Contactez le Relais social pour obtenir un rendez-vous à l'une des permanences suivantes :

AIDE JURIDIQUE

↘ Avocat-conseil
1er vendredi du mois, de 14h à 16h30.

↘ Avocat spécialisé droit du travail
2e vendredi du mois, de 14h à 16h30.

↘ Avocat spécialisé droit des étrangers
3e vendredi du mois, de 14h à 16h30.

↘ Huissier de justice
Conseil aux particuliers et aux entreprises.
2e lundi du mois de 14h à 16h30.

↘ Médiateur de proximité
Litiges de voisinage, nuisances diverses, prévention de la délinquance, violences.
Mardi de 9h à 12h ; jeudi de 14h à 16h.
Vous pouvez également prendre rendez-vous pour la permanence qui a lieu en mairie A, le lundi de 9h à 10h30.

↘ Conciliateur de justice
Conflits entre particuliers ou avec les entreprises.
1er et 3e jeudis du mois, de 14h à 16h30.

↘ CIDFF 94
Droit des personnes et de la famille (filiation, divorce, autorité parentale, etc.), droit civil, pénal, droit du travail et bureau d'aide aux victimes.
Jeudi de 9h à 12h.

↘ Notaire
Conseils juridiques et fiscaux (mariage, succession...).
3e mardi du mois, de 14h à 16h.

↘ Délégué du défenseur des droits
Litiges entre particuliers et organismes publics ; lutte contre les discriminations.
1er et 3e lundi du mois, de 14h à 16h30.

↘ Permanence Léo-Lagrange consommateurs
Défense des consommateurs, informations, conseils et aide juridique.
1er et 3e lundi du mois, de 14h à 16h.

AIDES SOCIALES

↘ Caisse d'allocations familiales
Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (rendez-vous sur www.caf.fr ou au 0810 25 94 10).

↘ Espace départemental des solidarités
23, rue d'Alembert à Villeneuve-Saint-Georges
Une assistante sociale vous accueille sur rendez-vous au 01 43 89 00 74.

↘ Cramif
Assistante sociale de la Sécurité sociale, jeudi et vendredi de 9h à 12h, sur rendez-vous au 01 43 89 00 74.

↘ Cnav
Information retraite, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 sur rendez-vous au 3960.

↘ Conseillère emploi du CIDFF
Lundi de 14h à 16h30 ; vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

INFORMATION LOGEMENT

↘ Adil 94
Agence départementale d'information sur le logement du Val-de-Marne. 2e et 4e vendredi du mois de 14h à 16h30.

↘ Pact de l'est parisien
Conseils aux propriétaires et locataires.
Sur rendez-vous au 01 43 97 89 94.

ET AUSSI...

↘ Permanence municipale
Hélène Sissler, adjointe au maire chargée de la famille, reçoit chaque 1er mardi du mois de 14h à 16h.

↘ Écrivain public
Aide à la rédaction et à la lecture de documents.
2e et 4e mardi du mois, de 14h à 16h30.

↘ Agence de l'énergie
Conseils sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.
4e jeudi du mois, de 14h à 16h30.

LAVER L'EAU

LE SIAAP REDONNE À L'EAU SON FUTUR

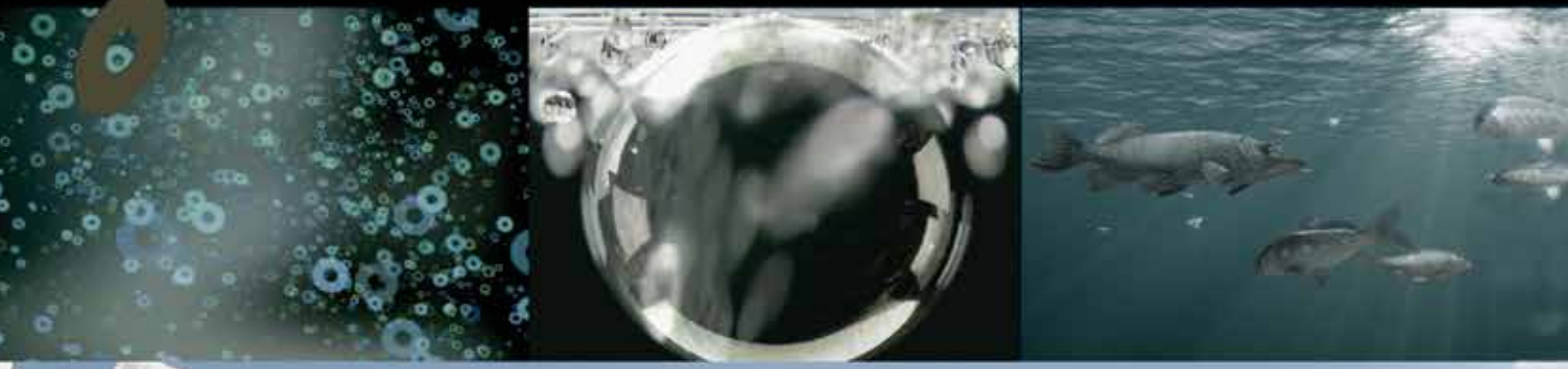

L'eau que nous utilisons chaque jour est lavée par le SIAAP. En région parisienne, le SIAAP est le service public qui transporte et dépollue 2,5 millions de m³ d'eaux sales, domestiques, pluviales et industrielles. Un défi quotidien pour nous et pour l'environnement. En savoir plus **www.siaap.fr**

SIAAP

Service public de l'assainissement francilien

Image & Stratégie Europe

Direction de la communication/studio graphique. Photo : Stéphane Assad - Imprimerie Grenier - Août 2015

activ16-25.valdemarne.fr

VAL de MARNE
Le département